

# GAZETTE DES CAMPAGNES

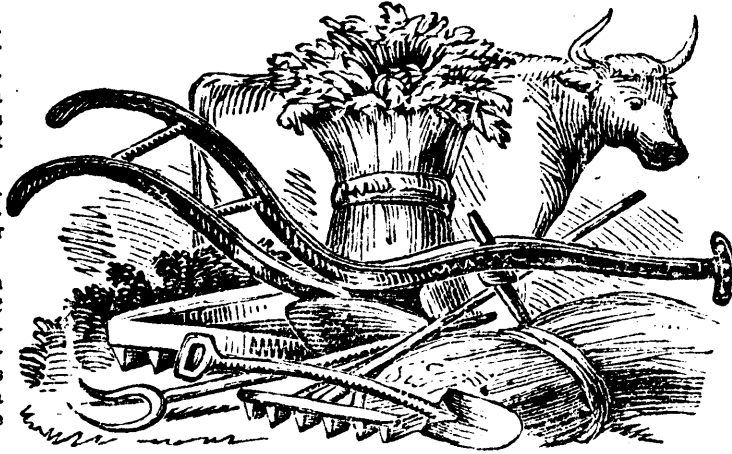
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1<sup>ère</sup> insertion, 10 cts. la ligne ; 2<sup>ème</sup> insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Causerie agricole* : Faites de bon beurre.

*Revue de la Semaine* : La croisade anti-catholique en Europe. — L'amnistie des Manitobains. — Les écoles du Nouveau-Brunswick. — La législation Fédérale.

*Sujets divers* : La routine. — Les soins donnés aux animaux sont toujours rémunérateurs.

*Petite chronique* : Causeries agricoles de M. Ed. Barnard — Frais de port des journaux. — La misère à New-York. — Beau pin. — Filature à Hochelaga. — Anglification des canadiens-français aux Etats-Unis.

*Recettes* : Propreté. — Pommade pour faire couper les rasoirs.

## CAUSERIE AGRICOLE

### FAITES DE BON BEURRE.

Dans quelques mois, nous pourrions presque dire dans quelques semaines, les cultivateurs vont commencer la fabrication d'un de nos plus importants produits agricoles, du produit qui forme à lui seul la plus considérable de nos exportations agricoles, du beurre enfin. En effet, il est bien vrai que nous cultivons beaucoup de grains, que nous en cultivons beaucoup trop peut être pour notre profit, que nous engraissons un assez grand nombre de porcs, de moutons et de bœufs, que nous élevons de nombreux chevaux ; mais le beurre est véritablement la denrée agricole que nous exportons à l'étranger en plus grande abondance. Nous ne surprendrions personne en disant que les sept huitièmes de nos cultivateurs n'obtiennent l'argent nécessaire à leurs besoins, ne réalisent de bénéfices sérieux, que par la vente de leur beurre.

En jetant les yeux sur le tableau du commerce pour l'année 1872, publié par ordre du Gouvernement fédéral, nous trouvons que les exportations totales de cette année, pour toute la Puissance du Canada, se sont élevées à \$82,639,663. Sur ce chiffre, la Province de Québec a exporté pour près de quarante-deux millions de piastres, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, de l'agriculture, des manufactures, etc.

L'exportation des denrées agricoles, végétales et animales, a produit treize millions et demi de piastres. Il serait trop long et peu intéressant de rapporter ici le détail des différents produits agricoles qui ont donné cette somme considérable ; mais il nous sera permis d'en faire connaître les principaux. L'agriculture de cette Province a vendu à l'étranger pour trois millions de piastres de beurre, pour plus de deux millions de farine, pour deux millions de blé, pour un million et demi de fromage.

Le beurre est donc la denrée agricole, exportée en plus grande abondance ; il est donc l'un de nos produits les plus importants au point de vue commercial, et par conséquent nous devons apporter à sa fabrication tous les soins qu'exige la formation d'un produit de qualité supérieure.

Trop longtemps, nous avons fabriqué nos beurres avec insouciance, trop longtemps nous avons transporté sur les marchés étrangers des beurres de mauvaise qualité. Notre réputation, comme notre intérêt, exige impérieusement que nous améliorions nos procédés de fabrication ; car, dans le commerce, la réputation et l'intérêt sont intimement liés l'un à l'autre. Tout le monde sait que les objets de bonne qualité sont toujours d'une vente facile et que le consommateur recherche tout particulièrement le vendeur qui a la réputation de tenir des produits de qualité supérieure.

Le cultivateur n'est pas seulement cultivateur, c'est-à-dire producteur de grains, de viande, de laine et de beurre ; il est encore marchand et, comme tel, il doit tenir compte des exigences du commerce, offrir en vente des denrées toujours